Gouvernance du PAT de Concarneau Cornouaille Agglomération

Comité des partenaires (CP)*

Composition

Membres du **COPIL**

Acteurs institutionnels (DRAAF Bretagne, ADEME, SAFER Bretagne , Conseil Départemental du Finistère, Région Bretagne)

Autres acteurs publics (Quimper Cornouaille Développement, Syndicat mixte des ports de pêche et plaisance de Cornouaille, Chambre régionale d'agriculture de Bretagne)

Acteurs de la production agricole ou halieutique (Comité départemental des pêches, GAB29, MAB29, Association Chanvre de Cornouaille)

Transformation – Distribution (Treuzell, Labocea, ABAPP)

Éducation – Formation (MFR Elliant – Maison Familiale Rurale, Lycée Bréhoulou Fouesnant, Aux goûts du jour, Promotion Santé Bretagne)

Consommation – Citoyens (SOLAAL, Aux goûts du jour)

Autres (Économie sociale, tiers-lieux, réseaux hybrides)- (ADESS Cornouaille, Associations de Kerminy)

Autres PAT (QBO, Douarnenez, Quimperlé, Crozon, Cap Sizun Pointe du Ras)

Rôle – **Consultatif**

Suivi et accompagnement du projet : suit l'évolution du PAT, analyse les résultats, et fait part de ses réflexions pour assurer le bon déroulement et la réussite du projet.

Coordination et mobilisation des acteurs : facilite la coopération entre les partenaires locaux et veille à leur implication active dans les différentes phases du projet.

Communication et adaptation: relaie les avancées, identifie les difficultés et opportunités, et contribue à ajuster les actions pour répondre aux besoins du territoire

Fréquence

Une fois par an (en plénière)

Le CP contribue à ajuster, les orientations du projet

Le CP éclaire les travaux des GT par une vision transversale, stratégique et collaborative

Les GT alimentent le CP en expertise de terrain

Comité de pilotage (COPIL)

Composition

Elus

- Vice-président en charge de l'économie et du tourisme
- Vice-président en charge de l'environnement, des déchets, du développement durable et des transitions
- Vice-présidente en charge de la cohésion sociale, de la santé, de la politique de la Ville et de la participation citoyenne
- Vice-président en charge de l'eau potable, de l'assainissement et de la politique de l'eau
- Elus référents PAT des communes de CCA

Agents

- Service économie-tourisme
- Commande publique
- Cohésion sociale
- Développement culturel
- Valorisation des déchets
- SAGE / Grand cycle de l'eau
- Aménagement habitat - Développement durable

Rôle – **Décisionnel**

Choix des grandes orientations du PAT (programmes d'actions annuels, financements, ...), suivi de l'avancement du projet

Fréquence

Deux fois par an

Le COPIL fournit au CP un cadre stratégique et des décisions validées, offrant ainsi une base solide pour mobiliser et accompagner les acteurs du PAT

Les GT alimentent le COPIL en expertise technique et en propositions d'actions

Le COPIL valide les grandes orientations du PAT et les programmes d'actions élaborés en amont et approfondis ensuite par les GT

Groupes de travail thématiques (GT)

Composition

Acteurs du territoire qui peuvent apporter une expertises sur un sujet technique

Rôle – **Opérationnel**

- Analyser et approfondir les enjeux (explorent les besoins, problématiques et leviers propres à chaque thématique du PAT)
- Proposer et construire des actions (co-construisent des actions concrètes, adaptées au territoire, et participent à leur mise en œuvre)
- Mobiliser les acteurs et faire remonter les besoins (rassemblent les parties prenantes concernées et assurent un lien direct avec le terrain pour ajuster le projet)

Fréquence

En tant que de besoin

* Le comité des partenaires est en cours de constitution ; chaque partenaire sera officiellement invité à y siéger par courrier.